

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21201**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, Lettres, Langues, mention Lettres, spécialité Sciences du langage & Didactique du français

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Bourgogne - Dijon, Ministère de l'Enseignement Supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université de Bourgogne, Recteur de l'Académie de Dijon Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

125 Linguistique, 131 Français, littérature et civilisation française

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Etablir, organiser, interpréter des données (résultats d'enquête, corpus discursifs ou linguistiques, éléments d'archive, observation de pratiques scolaires) ;

- Mettre en œuvre ou superviser la rédaction de tout type de document ;
- Concevoir et évaluer des outils d'analyse scientifique ;
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un enseignement scolaire ;
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une formation d'adultes ;
- Développer, conduire ou orienter des projets de recherche individuels ou collectifs ;

Classer et analyser des documents ;

Maîtrise du processus d'élaboration théorique : dresser l'état des lieux de la recherche dans le domaine, construire une problématique de recherche, définir une méthodologie, formuler des hypothèses de travail, décrire et analyser des données, mettre en forme les résultats obtenus ;

- Rédiger sa recherche selon les normes académiques attendues.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Etablissements d'enseignement et de recherche, collectivités territoriales (services éducatifs et culturels), sociétés d'édition et de communication, organismes nationaux et internationaux à vocation culturelle.

Professeur de lettres modernes dans l'enseignement du second degré

Professeur de français langue étrangère (Alliances françaises ; Centres culturels, Instituts et Lycées français à l'étranger ; départements d'études françaises dans des universités étrangères, etc.) et de français langue seconde : classes d'accueil, CLIN, secteur associatif (alphabétisation d'adultes notamment)

Attaché linguistique pour le français au sein des missions diplomatiques

Métiers de l'édition dans le domaine de la didactique du français, notamment langue étrangère

Chercheur et enseignant-chercheur dans le domaine de la didactique du français et des sciences du langage

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

K2102 : Coordination pédagogique

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRE 1 M1 Sciences du langage

UE1 TER (dossier de recherche) (12ECTS)

UE2 Linguistique française (6 ECTS)

UE3 Recherche en linguistique (6 ECTS)

UE4 Outils (6 ECTS)

SEMESTRE 1 M1 Didactique du FLE/FLS

UE1 Cultures éducatives comparées (6 ECTS)

UE2 Didactique du FLE/FLS (6 ECTS)

UE3 Pratiques langagières et savoirs de référence (6 ECTS)

UE4 Domaines didactiques (6 ECTS)

UE5 Outils (6 ECTS)

SEMESTRE 1 M1 Métiers de l'enseignement

UE1 Littérature Française Enseignement (6 ECTS)

UE2 Linguistique Française Enseignement (6 ECTS)

UE3 Enseignement et apprentissage (6 ECTS)

UE4 Recherche en Linguistique (6 ECTS)

UE5 Outils (6 ECTS)

SEMESTRE 2 M1 Sciences du langage

UE1 TER (dossier de recherche) (12 ECTS)

UE2 Linguistique française (6 ECTS)

UE3 Recherche en linguistique (6 ECTS)

UE4 Mémoire de stage (6 ECTS)

SEMESTRE 2 M1 Didactique du FLE/FLS

UE1 Cultures éducatives comparées (6 ECTS)

UE2 Didactique du FLE/FLS (6 ECTS)

UE3 Pratiques langagières et savoirs de référence (6 ECTS)

UE4 Stage d'observation dans les classes (6 ECTS)

UE5 Outils (6 ECTS)

SEMESTRE 2 M1 Métiers de l'enseignement

UE1 Littérature Française Enseignement (6 ECTS)

UE2 Linguistique Française Enseignement (6 ECTS)

UE3 Enseignement et apprentissage (6 ECTS)

UE4 Recherche en linguistique (6 ECTS)

UE5 TER (partie 1 : définition du sujet, problématique, bibliographie) (6 ECTS)

SEMESTRE 3 M2 Sciences du langage

UE1 TER (dossier de recherche) (18ECTS)

UE2 Linguistique française (6 ECTS)

UE3 Recherche en linguistique (6 ECTS)

SEMESTRE 3 M2 Didactique du FLE/FLS

UE1 TER (dossier de recherche) (18 ECTS)

UE2 Recherche en didactique du français (6 ECTS)

UE3 Outils (6 ECTS)

SEMESTRE 3 M2 Métiers de l'enseignement

UE1 Littérature Française Enseignement (6 ECTS)

UE2 Linguistique Française Enseignement (6 ECTS)

UE3 Préparation à l'Epreuve sur dossier (6 ECTS)

UE4 Recherche en Linguistique (6 ECTS)

UE5 Méthodologie des épreuves écrites du CAPES (6 ECTS)

SEMESTRE 4 M2 Sciences du langage

UE1 TER (dossier de recherche) (18 ECTS)

UE2 Recherche en linguistique (6 ECTS)

UE3 Participations à des activités de recherche (colloques, JE, soutenance de thèse) (6 ECTS)

SEMESTRE 4 M2 Didactique du FLE/FLS

UE1 TER (dossier de recherche) (18 ECTS)

UE2 Recherche en didactique (6 ECTS)

UE3 Soutenance du TER (6 ECTS)

SEMESTRE 4 M2 Métiers de l'enseignement

UE1 Enseignement et apprentissage (6 ECTS)

UE2 Stage en responsabilité (6 ECTS)

UE3 Enseignement et apprentissage (6 ECTS)

UE4 TER (Partie 2 du dossier. Suite et fin de la recherche. Rédaction) (6 ECTS)

UE5 Méthodologie et entraînement épreuves orales du CAPES (6 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible par VES

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels selon décret n°2002-590 du 24 avril 2002
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<p>- En présence. Conventions avec l'université de Craiova (Roumanie) et l'université franco-allemande (cursus intégré binational avec l'université Gutenberg de Mayence, dans le cadre du master quadrinationnal Dijon/Mayence/Bologne/ Sherbrooke). Convention signée en 2010 avec l'Université chinoise de Chongqing (Sichuan).</p> <p>- A distance. Conventions avec les SCAC des ambassades de France au Chili, au Ghana et en Russie ; accord de coopération avec l'Université Arabe de Beyrouth.</p>

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation de l'Université de Bourgogne du 29/06/2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 - Code de l'Éducation : articles R613-32 à R613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-bourgogne.fr/ode/>

Autres sources d'information :

[Site de l'uB](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Bourgogne - Dijon : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) [Dijon]

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Maison de l'Université

BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Bourgogne, 2 boulevard Gabriel, 21000 Dijon

Historique de la certification :

La spécialité de Master Recherche *Sciences du langage & Didactique du français (FLE/FLS/FLM) et des langues* a été créée à la rentrée 2007-2008.